

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

N° 46 / Décembre 2017



<http://volmerangelesmines.fr/>

Ramassage des sapins de Noël

Le ramassage des sapins de Noël sera organisé après les fêtes. Il est demandé à ceux qui souhaitent bénéficier de ce service de placer les sapins, dépouillés de leurs apparats, en évidence sur le trottoir pour le **lundi 8 janvier 2018 à 8h00**.

Inscription sur les listes électorales

Si vous habitez Volmerange les Mines, que vous êtes de nationalité française ou européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter.

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, n'hésitez pas à vous rendre en **mairie avant le 30 décembre 2017 12h**, muni de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois (quittance de loyer, facture de gaz, électricité, téléphone portable).

Si vous avez changé d'adresse au cours des dernières années, merci d'en informer la mairie afin d'actualiser votre situation.

Une permanence sera assurée, en mairie, le samedi 30 décembre 2017 de 10h à 12h.

Déneigement et salage

Les priorités de salage et de déneigement sont les écoles et les rues en forte pente.

Il est demandé aux riverains, les jours d'intempérie, de dégager les accès voirie de tout véhicule, notamment dans les rues étroites, afin de permettre le passage des engins de viabilité hivernale. A défaut de possibilité de stationnement sur les terrains privés, il est recommandé de garer les véhicules d'un seul côté de la rue. Le sel, mis à disposition dans les bacs jaunes, est exclusivement réservé au salage collectif public et non privé et personnel.

Le Département déneige et sale les routes départementales (avenue de la Liberté, route de Molvange, route d'Ottange).

Les parkings de la crèche communautaire et de la halte ferroviaire sont de la responsabilité de la **Communauté de Communes de Cattenom et Environs**.

La commune de Volmerange déneige et sale, dans la mesure de ses moyens, les voies communales de circulation, la cour de l'école, la place de la mairie...

Les propriétaires ou locataires ont l'obligation de dégager les trottoirs au droit de leur propriété. En cas d'accident, les citoyens défaillants verront leur responsabilité engagée. Les commerçants et professionnels doivent les dégager le long des locaux qu'ils occupent. Pour les collectifs, les résidents doivent exiger de leur syndic de copropriété ou de leur bailleur social que le déneigement et le salage soient effectués.

Balade thermique

Réalisée par un conseiller Énergies, la balade thermique est une animation neutre, gratuite et ouverte à tout public, qui permet de visualiser et sensibiliser aux déperditions thermiques les habitations à l'aide d'une caméra infrarouge.

La balade thermique n'est pas une étude thermique ou un diagnostic de performance énergétique.

Trois formules sont possibles suivant le nombre d'inscrits.

- La balade thermique classique d'une durée de 1h à 1h30 pour 15 à 20 personnes. Déambulation dans les rues et clichés de façades ciblées au préalable avec le Conseiller Energies. Restitution et échanges.

- La balade thermique sur rendez-vous d'une durée d'1h30. Le Conseiller Energies se rend à votre domicile pour une visite du logement, suivie d'un conseil personnalisé.

- La balade thermique avec prise de clichés personnalisés. Le Conseiller Energies prend des clichés de votre logement. Vous êtes conviés à la mairie pour étudier les images thermiques et bénéficier de conseils sur la rénovation thermique.

Veillez vous inscrire en mairie **avant le 5 janvier 2018** ou par mail à l'adresse : mairie@volmerangelesmines.fr.

SOLIDACAR – La location de véhicule solidaire

SOLIDACAR est un dispositif porté par la Communauté de Communes de Cattenom et Environs afin d'aider les personnes ne disposant pas de véhicule ou éloignées des transports en commun à se réinsérer professionnellement.

Vous cherchez un emploi ? Vous souhaitez participer à une formation ? Vous avez décroché un entretien ? **MAIS** vous n'avez pas de véhicule ! Si vous résidez sur le territoire de Cattenom et Environs, la CCCE peut vous aider !

Munissez-vous d'un justificatif de domicile, d'une copie de votre permis de conduire et d'un justificatif professionnel (contrat de travail, fiche de salaire, ordre de mission intérim, convocation Pole Emploi, convention de formation...) pour remplir le dossier de demande de véhicule SOLIDACAR.

Une fois votre demande acceptée, les tarifs de location sont de 4 €/jour, 20 €/semaine, 60 € par mois, assurance comprise dans la location et forfait kilométrique mensuel de 1500 km sans surcoût.

Informations : Standard CCCE : 03 82 82 05 60 – www.ccce.fr – [facebook.com/CCCE.Cattenom](https://www.facebook.com/CCCE.Cattenom).

Cybermalveillance.gouv.fr, une plate-forme d'aide aux victimes

<http://www.cybermalveillance.gouv.fr> est un programme gouvernemental assumant un rôle de sensibilisation, de prévention et de soutien en matières de sécurité du numérique auprès de la population (particulier, entreprise ou collectivité territoriale).

La plateforme permet :

- l'établissement d'un diagnostic précis de votre situation,
- la mise en relation avec spécialistes et organismes compétents proches de chez vous,
- la mise à disposition d'outils et de publications dispensant de nombreux conseils pratiques.



Atelier équilibre

Une personne de plus de 65 ans sur 3 fera au moins une chute au cours de l'année. Ce rapport est de 1 sur 2 pour les personnes de plus de 80 ans.

Les chutes se produisent en majorité au domicile de la personne ou dans son voisinage proche et peuvent engendrer des fractures, en particulier des fractures de hanche, très souvent suivies d'hospitalisations.

Les conséquences d'une chute sont très importantes sur le plan physique et psychologique : diminution de la mobilité, accroissement de la dépendance mais aussi perte de confiance en soi, sentiment de peur.

L'atelier Equilibre se constitue de 10 à 15 personnes et dure 12 semaines. Il y a 2 séances tests, 1 batterie de tests en début et en fin de programme.

Les tests 1 permettent d'évaluer les aptitudes à l'équilibre de chaque participant. Les tests 2 en fin de programme mesurent les progrès des participants.

Entre les tests, 10 séances collectives d'activités physiques variées et personnalisées sont proposées aux participants. Chaque séance dure 1 heure.

Il est important de travailler son équilibre pour conserver son indépendance et sa vie sociale. Evidemment la régularité est primordiale pour obtenir des bénéfices sur la santé.

Une réunion d'informations est prévue le jeudi 18 janvier à 14h00 à la salle des fêtes. Venez nombreux !

Résultats Téléthon 2017

Trois manifestations ont été organisées au profit du téléthon :

- Grand succès pour **la bourse aux jouets** du 12 novembre : **623,41 €** récoltés.

- **Marathon du muscle** à l'école Arc-en-ciel, le 24 novembre ; grande participation des parents et enfants : **615 €** récoltés.

- **Journée téléthon du 9 décembre**. Les efforts des associations participantes et des bénévoles ont permis de récolter **3090,59 €**

Grâce à ces trois actions, la somme de **4329 €** sera reversée à l'AFM-TELETHON.

Toute l'année vous pouvez déposer vos **pires usagées** dans le collecteur prévu à cet effet dans le hall de la mairie. Elles seront transformées en **dons pour le téléthon**.

Ce qui fait bouger les volmerangeois !

- **Concert de Noël** à l'église Saint Denis de Volmerange le **dimanche 17 décembre à 15h** avec la **chorale Yema Gospel** de Volmerange et l'**orchestre Gehansbleiser** de Dudelange. Entrée gratuite.

- L'Orchestre d'Harmonie de Volmerange-les-Mines vous invite au **Concert de Noël des enfants de l'école de musique le mercredi 20 décembre à 18h**, salle de concert de l'école de musique, 2 rue de la Mine.

- **"JUSTE POUR RIRE"**, spectacle d'improvisation théâtrale par les adultes et les ados des cours de théâtre d'AnVol, sous la houlette de Paolo Scarpato. A la salle des fêtes, **le vendredi 22 décembre, à 20h30**. Entrée : 6€

- **"LES BONNS ENFANTS & LE CROQUEMITAINE"**, spectacle de marionnettes par la troupe du Tapis Volant : Nicolas et Pimprenelle en font voir de toutes les couleurs à leurs parents. Mais la fée Pirouette et Zigomar, Prince des Cauchemars, vont s'occuper de leur cas... en musique, en ballets et en chansons. **Samedi 23 décembre, à 17h**, à la salle des fêtes. Entrée : 2€ Et tout finit bien !

Informations diverses

- **A compter du samedi 13 janvier 2018 le bureau de poste ne sera plus ouvert le samedi matin.**
- Permanence de la Mission Locale Mobile Rurale **le mercredi 20 décembre et le mercredi 10 janvier** de 9h45 à 10h30, place Raymond Locatelli
- Les prochaines battues de chasse auront lieu **le dimanche 17 décembre, le dimanche 7 janvier et le samedi 20 janvier.**
- Pas de permanence **de l'écrivain public** le mercredi 27 décembre et le mercredi 3 janvier.
- **Le conciliateur de justice** assure ses permanences en mairie **sur rendez-vous. Contact Marc CHATEL 06.50.70.12.18**



Photographie de Mme Joëlle Hengen, gagnante du concours de photos organisé par la municipalité pour illustrer sa carte de vœux.

Bonnes Fêtes de Fin d'année !